



PROGRAMME DE FORMATION

Formation complémentaire ALM pour les formateurs PRAP 2S

Objectifs

Mettre en œuvre et argumenter un accompagnement à la mobilité.

Concevoir et mettre en œuvre des situations d'accompagnements à la mobilité pour les acteurs PRAP 2S.

Public concerné et pré requis

Formateurs PRAP 2S à jour de sa certification.

Documents délivrés

Tous les documents prévus par le document de référence de l'INRS.

Modes pédagogiques

Périodes en formation présentielle basées sur des mises en situation, échanges, exposés interactifs, démonstrations pratiques et simulations.

Compétences visées et contenu

Exploiter la démarche d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi pour développer des situations d'apprentissages.

- * Construire des argumentaires en faveur de l'accompagnement de la mobilité.
- * Décliner les déplacements naturels en mouvements élémentaires en expliquant l'intérêt dans l'accompagnement.
- * Guider l'analyse d'une situation d'accompagnement.
- * Argumenter le choix des aides techniques en fonction de leurs caractéristiques dans des situations d'accompagnement.
- * Argumenter la mise en œuvre de l'accompagnement à la mobilité.
- * Organiser l'épreuve certificative ALM de l'acteur.

Dispositif et suivi d'évaluation

Évaluation certificative théorique et pratique (voir document de référence). Attestation de de formation sur les compétences acquises.



Max. 10
Personnes



Formateur
de formateur
PRAP 2S



28 heures
Dont 24h30
d'ALM



Cette
formation
vaut MAC